

# Des chéquiers vacances de 500€ pour la « seconde ligne » : Un soutien massif pour le tourisme en Vaucluse et dans la région

Le secteur touristique en Vaucluse, est l'un des plus touchés par les conséquences indirectes de la crise sanitaire. C'est pour répondre à cette situation d'urgence que le Conseil départemental de Vaucluse va consacrer une enveloppe d'un million d'euros au dispositif « Chéquier vacances » que l'État abondera lui-même d'un million supplémentaire, représentant 4 000 bénéficiaires potentiels.

*Publié le 19 juin 2020*

# "Chéquier vacances" un dispositif régional

Sous l'impulsion de Renaud Muselier, Président de la Région Sud, en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), le dispositif régional consiste à offrir des chèques vacances d'un montant de 500 euros aux salariés du secteur privé domiciliés dans la région, qui ont travaillé au contact direct du public durant la période de confinement et dont le coefficient familial ne dépasse pas 1 000€.

A l'échelle régionale, 8 millions d'euros sont d'ores et déjà mobilisés par la Région Sud et L'État (à parts égales).

A la suite de cette initiative régionale et en complément de celle-ci, le Conseil départemental de Vaucluse souhaite faire bénéficier de ces chèques des personnels méritants engagés sur le terrain durant la crise sanitaire, selon des critères en cours de définition.



**« Des initiatives comparables ont déjà été lancées par ailleurs pour les soignants, qui sont évidemment en première ligne dans la bataille contre le COVID-19, explique Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse. Avec la Région Sud, nous avons choisi d'attribuer ces chèques vacances aussi à ceux qui sont en seconde ligne et assurent la continuité de la vie quotidienne de nos concitoyens. Je pense aux**

**livreurs, aux caissiers, aux employés des commerces et aux personnes qui assurent les services à domicile auprès des personnes âgées et des personnes handicapées ».**

Les bénéficiaires de ce dispositif n'ont aucune démarche à faire.



Le Conseil départemental identifiera, via les associations caritatives ou parmi ses propres aidants, les bénévoles qui ont **œuvré** au contact du public pendant le confinement.

Les personnes ciblées se verront ensuite demander, via leur employeur, un numéro de smartphone et une adresse électronique afin de recevoir leur chéquier de manière dématérialisée.

Ceux-ci pourront être utilisés individuellement ou en famille, pour des prestations d'hébergement, de restauration et de loisirs en Provence-Alpes-Côte d'Azur avant la fin de l'année. Ils sont utilisables auprès des professionnels inscrits au réseau de l'Agence Nationale des Chèques Vacances.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09